

**Consortium interrégional  
de soins et services  
de l'Ouest du Québec  
pour les enfants et adolescents  
ayant subi un traumatisme craniocérébral  
modéré ou sévère**

**Plan d'action régional  
Lanaudière  
2006-2009**

**Décembre 2005**

**Objectif organisationnel I**  
**Assurer l'accessibilité aux services**

*Problématique : Certains services ne sont pas accessibles et les liens de complémentarité entre les établissements régionaux ne sont pas établis.*

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
1.1 Assurer l'accessibilité aux services psychosociaux, quelle que soit l'étape du processus de réadaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire les liens entre les CSSS et le CRDP Le Bouclier pour assurer la complémentarité dans l'offre de services psychosociaux, particulièrement après le processus de réadaptation au CRDP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRDP Le Bouclier</li> <li>- Les 2 CSSS</li> </ul>	Automne 2007
1.2 Définir la collaboration et la complémentarité des services avec les CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un état de situation des services offerts en CSSS et identifier les services à développer et la continuité des services avec le CRDP Le Bouclier.</li> <li>- S'assurer que des liens de complémentarité soient inclus dans le projet clinique de chacun des 2 CSSS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de concertation DP</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- Le CRDP Le Bouclier</li> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> </ul>	Automne 2007
1.3 Assurer le retour dans la région de Lanaudière des enfants convalescents en attente d'un hébergement, dès la fin du processus de réadaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documenter les besoins régionaux</li> <li>- Identifier les ressources existantes</li> <li>- Identifier les ressources à développer et faire les liens avec les agences des Laurentides et de Laval pour identifier la pertinence de développer des ressources conjointes</li> <li>- Développer les ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> <li>- Le CRDP Le Bouclier</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- Les Agences des Laurentides et de Laval</li> </ul>	Automne 2007 D'ici cette date, les établissements de Montréal communiqueront avec le CRDP Le Bouclier afin d'identifier les solutions possibles.

Axes de travail (objectifs spécifiques)	Moyens	Instances responsables	Échéance
1.4 Définir la complémentarité des services entre les Centres jeunesse Lanaudière, le CRDP Le Bouclier et les CSSS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifier le continuum de services lorsque des enfants sont orientés vers les Centres jeunesse, en fonction des responsabilités de chaque partenaire.</li> <li>- Réviser l'entente de collaboration entre les Centres jeunesse et le CRDP Le Bouclier et s'assurer qu'elle est conforme pour la clientèle des enfants ayant un TCC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de concertation DP</li> <li>- CRDP Le Bouclier</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- Les Centres jeunesse Lanaudière</li> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> </ul>	Hiver 2008
1.5 Identifier les besoins de services de maintien dans le milieu pour les enfants et leur famille et identifier les prestataires de services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'offre de services des CSSS, du CRDP Le Bouclier et de l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles, secteur Joliette (APHPSSJ) qui a un mandat régional pour les TCC.</li> <li>- S'assurer que des liens de complémentarité soient inclus dans le projet clinique de chacun des 2 CSSS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de concertation DP</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- CRDP Le Bouclier</li> <li>- L'APHPSSJ</li> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> </ul>	Automne 2008
1.6 Identifier les besoins de ressources résidentielles (hébergement temporaire et hébergement permanent) pour les enfants qui ne peuvent retourner dans leur milieu familial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documenter les volumes de clientèle et les besoins régionaux en ce qui concerne l'hébergement temporaire et permanent.</li> <li>- Identifier des solutions et examiner la possibilité de partenariat avec les régions des Laurentides et de Laval pour des ressources conjointes.</li> <li>- Développer, au besoin, les ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de concertation DP</li> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> <li>- CRDP Le Bouclier</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- Les agences des Laurentides de Laval</li> <li>- Le comité directeur du consortium</li> </ul>	Automne 2008

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
<p>1.7 Pour les enfants d'âge préscolaire orientés directement à domicile par le CH tertiaire et ne nécessitant pas de services de réadaptation, définir le type d'intervention préventive nécessaire à une intégration scolaire réussie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet objectif sera traité par le comité de coordination interrégional et est inscrit dans les objectifs du tronc commun du consortium.</li> <li>- La responsabilité régionale consistera à mettre en application ce qui aura été convenu par le comité de coordination, puis entériné par le comité directeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de coordination du consortium</li> <li>- Recommandation par le comité directeur et adoption par le comité stratégique du consortium</li> <li>- Agence de Lanaudière et établissements concernés par la mise en œuvre</li> </ul>	<p>Hiver 2007</p>
<p>1.8 Respecter les décisions ministérielles en lien avec les corridors de services des RUIS (réseau universitaire intégré de services) pour l'orientation de la clientèle pédiatrique vers les CH tertiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifier les corridors RUIS (réseau universitaire intégré de services) au sein des ententes de traumatologie liant les services préhospitaliers d'urgence et les CH régionaux avec les établissements tertiaires de Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 2 comités de traumatologie de Lanaudière (Nord - Sud)</li> </ul>	<p>À déterminer</p>

**Objectif organisationnel II**  
**Améliorer les mécanismes de liaison et de communication**

*Problématique : Les mécanismes de liaison entre les partenaires régionaux ne sont pas clairement définis.*

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
2.1 Développer et consolider les mécanismes de liaison entre le CRDP Le Bouclier, les CSSS et les Centres jeunesse Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des mécanismes de liaison formels faisant suite aux discussions de l'objectif organisationnel I (page 1 du présent document) visant à assurer l'accessibilité aux services.</li> <li>- Revoir les mécanismes de liaison avec les 2 comités de traumatologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de concertation DP</li> <li>- CRDP Le Bouclier</li> <li>- Les 2 comités de traumatologie de Lanaudière (Nord - Sud)</li> <li>- Les 2 CSSS</li> <li>- Les Centres jeunesse Lanaudière</li> <li>- L'Agence de Lanaudière</li> </ul>	Hiver 2008

### **Objectif organisationnel III**

**S'assurer d'une meilleure connaissance de la clientèle**

*Problématique : Il n'existe pas d'uniformité dans la cueillette de données pour l'ensemble des établissements du consortium et les procédures d'accès au dossier sont imprécises dans un contexte de continuité de services.*

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
3.1 Préciser et valider les données clinico-administratives entre les établissements	- Ce point sera travaillé à l'intérieur du plan d'action du tronc commun du Consortium de l'Ouest où chaque région contribuera à la réalisation de cet objectif.	- Comité directeur et comité de coordination du consortium.	Automne 2007
3.2 Définir les mécanismes d'accès au dossier médical en tenant compte de la confidentialité	- Cet objectif sera travaillé au sein du plan d'action du tronc commun du consortium de services.	- Comité directeur du consortium.	Automne 2008

**Objectif organisationnel IV**

**Évaluer les mesures mises en place au plan régional permettant de soutenir la réalisation complète du consortium interrégional**

*Problématique : Absence de mécanisme d'évaluation concerté du niveau d'implantation du consortium au plan régional.*

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
4.1 Évaluer annuellement le plan d'action régional	- Les modalités d'évaluation seront en lien avec celles qui seront implantées au niveau du plan d'action du tronc commun. Des liens seront réalisés entre les partenaires du tronc commun et les responsables de l'implantation de la région de Lanaudière.	- L'Agence de Lanaudière en collaboration avec les partenaires régionaux.	Annuellement, à compter de 2007

## Objectif organisationnel V

**Consolider et harmoniser la gamme de services pour le suivi à long terme de la clientèle selon le groupe d'âge et le milieu de vie**

Problématique : *Procédure de suivi long terme variable entre les établissements.*

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
5.1 Favoriser la prise en charge à long terme par des ressources médicales dans la région	<ul style="list-style-type: none"><li>- Documenter les besoins de la clientèle en fonction des protocoles de suivi long terme déjà établis par la SAAQ.</li><li>- Faire un état de situation régional.</li><li>- Identifier les actions à prendre subséquemment.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- CRDP Le Bouclier</li><li>- Comité de coordination du consortium</li></ul>	À venir
5.2 Formaliser le suivi long terme de la clientèle entre le CRDP Le Bouclier et le milieu associatif	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser l'association régionale (l'APHPSSJ) aux besoins de suivi long terme des enfants</li><li>- Documenter les besoins et les volumes d'enfants et de familles pouvant bénéficier d'un suivi par un organisme communautaire</li><li>- S'assurer que le suivi long terme est inclus dans le projet clinique de chacun des 2 CSSS et qu'il est implanté au CRDP Le Bouclier et auprès de l'organisme communautaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- CRDP Le Bouclier</li><li>- L'APHPSS</li><li>- Les 2 CSSS</li></ul>	À venir

## Objectif organisationnel VI

### **Améliorer l'offre de soins et services pour les enfants et adolescents ayant une problématique particulière**

*Problématique :* Offre de services déficiente envers les TCC ayant une problématique particulière.

<b>Axes de travail (objectifs spécifiques)</b>	<b>Moyens</b>	<b>Instances responsables</b>	<b>Échéance</b>
6.1 Développer des services adaptés pour les enfants et adolescents présentant des troubles graves du comportement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Documenter les besoins régionaux et faire les liens avec les orientations ministérielles au niveau des services surspécialisés et de la désignation éventuelle d'un responsable suprarégional.</li><li>- Développer les services régionaux requis, le cas échéant.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- MSSS</li><li>- Consortium de l'Ouest</li><li>- L'Agence de Lanaudière</li><li>- Table de concertation DP</li><li>- Les 2 CSSS</li></ul>	À venir

Rédaction : Lysane Ouimet, décembre 2005.